

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 71 (1979)  
**Heft:** 10

## **Titelseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **Conjoncture, salaires et compensation du renchérissement**

*Benno Hardmeier*

Notre propos n'est pas d'émettre des directives en matière de politique salariale. Nous savons que cette politique est du ressort des syndicats et nous respectons la division des tâches entre l'Union syndicale et ses fédérations. Nous tenons au maintien d'un système décentralisé dans le domaine des salaires et des conventions collectives. Ce point de vue est d'ailleurs confirmé dans le rapport d'activité 1975/1977 de l'Union syndicale.

### **La situation économique actuelle**

Il convient de constater d'emblée que dans l'ensemble, nos problèmes conjoncturels et nos problèmes d'emploi sont moins graves que ceux de nombreux autres pays industriels comparables au nôtre. Il suffit de comparer les taux de chômage pour s'en rendre compte. Nous admettons pourtant que ceux-ci donnent une image superficielle, incomplète et parfois même erronée de la situation. Les syndicalistes savent ce que taissent les chiffres. En particulier le départ des étrangers. Mais il ne faut pas omettre non plus de faire de telles comparaisons.

La situation conjoncturelle de la Suisse s'est momentanément améliorée. La crise pétrolière de 1979 n'a pas été aussi violente que celle de 1973/74. Un seul coup d'œil dans la presse suffit pour voir que les nouvelles négatives sont moins nombreuses que les nouvelles positives. Là Von Roll, l'industrie horlogère, le tourisme – pour citer quelques points faibles. Mais, de l'autre côté, l'industrie des machines annonce un meilleur taux d'occupation et un accroissement des commandes pour le premier semestre de 1979, celle de l'aluminium produit à plein rendement, celle du bâtiment poursuit son redressement – à un niveau inférieur à celui de 1972, il est vrai – et la construction de logements, en particulier, est de nouveau florissante. Les bonnes nouvelles venant de l'industrie du pa-